

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES . . . . . 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

DE CAHORS A LIBOS.

Tableau 1	Omnibus mixte.	Poste mixte.	Omnibus mixte.
Cahors. — Départ . . .	6 h 35 <sup>m</sup>	1 h 4 <sup>m</sup>	5 h 50 <sup>m</sup>
Mercuès . . . . .	6 49 <sup>m</sup>	1 19 <sup>m</sup>	6 6 <sup>m</sup>
Parnac . . . . .	7 1	1 32	6 19
Luzech . . . . .	7 9	1 40	6 28
Castelfranc . . . . .	7 22	1 55	6 44
Puy-l'Evêque . . . . .	7 34	2 7	6 58
Duravel . . . . .	7 45	2 17	7 8
Soturac-Touzac . . . . .	7 55	2 27	7 18
Fumel . . . . .	8 6	2 39	7 32
Monsempron-Libos Ar.	8 12	2 45	7 40
PARIS. — Arrivée . . .	11 46 <sup>m</sup>	4 18 <sup>m</sup>	2 49

DE LIBOS A CAHORS.

Tableau 2	Poste mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
PARIS. — Départ . . .	2 h 30 <sup>s</sup>	9 h 50 <sup>m</sup>	7 h 30 <sup>m</sup>
Monsempron Libos — Dép	8 40	3 5	8 55
Fumel . . . . .	8 48	3 15	9 3
Soturac-Touzac . . . . .	9 1	3 28	9 16
Duravel . . . . .	9 10	3 38	9 26
Puy-l'Evêque . . . . .	9 19	3 48	9 36
Castelfranc . . . . .	9 34	4 5	9 52
Luzech . . . . .	9 47	4 19	10 6
Parnac . . . . .	9 57	4 30	10 17
Mercuès . . . . .	10 9	4 43	10 29
Cahors. — Arrivée . . .	10 25	5 4	10 47

DE CAHORS A MONTAUBAN

Tableau 1	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
Cahors. — Départ . . .	4 h 40 <sup>m</sup>	10 h 35 <sup>m</sup>	5 h 20 <sup>m</sup>
Sept-Ponts . . . . .	4 50 <sup>m</sup>	10 45 <sup>m</sup>	5 31 <sup>m</sup>
Cieurac . . . . .	5 6	11 1	5 49
Lalbenque . . . . .	5 15	11 10	5 57
Montpezat . . . . .	5 28	11 23	6 10
Borredon . . . . .	5 58	11 55	6 42
Caussade . . . . .	6 9	12 8	6 56
Réalville . . . . .	6 19	12 22	7 8
Albias . . . . .	6 27	12 33	7 18
Fonneuve . . . . .	6 36	12 45	7 28
Montauban. — Arriv.	6 48	1 2 <sup>m</sup>	7 45
TOULOUSE. — Arriv.	8 25	2 45 <sup>m</sup>	9 41

DE MONTAUBAN A CAHORS

Tableau 2	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
TOULOUSE. — Dép.	5 h 30 <sup>m</sup>	11 h 35 <sup>m</sup>	6 h 14 <sup>m</sup>
Montauban. — Départ.	7 25 <sup>m</sup>	10 h 35 <sup>m</sup>	4 50 <sup>m</sup>
Fonneuve . . . . .	7 40	10 49 <sup>m</sup>	5 10
Albias . . . . .	7 51	10 58	5 23
Réalville . . . . .	8 3	11 7	5 38
Caussade . . . . .	8 17	11 19	5 56
Borredon . . . . .	8 35	11 36	6 20
Montpezat . . . . .	9 15	12 10	7 11
Lalbenque . . . . .	9 41	12 28	7 41
Cieurac . . . . .	9 53	12 38	7 54
Sept-Ponts . . . . .	10 9	12 51	8 12
Cahors. — Arrivée . . .	10 18	12 59 <sup>m</sup>	8 22

Cahors, le 4 Février.

## NOUVELLES POLITIQUES

### SÉNAT

Séance du 2 février.  
INSTRUCTION PRIMAIRE

M. Blavier. — Pour me conformer à la décision prise par la commission pour faire disparaître du projet tout ce qui a trait à l'organisation financière de l'enseignement primaire, je demande la suppression de l'article 10, qui règle le budget des dépenses de cet enseignement.

M. Goblet. — Je propose la transaction à M. M. Blavier, c'est-à-dire de maintenir dans l'article 10 l'énumération des dépenses obligatoires, et de supprimer la partie de l'article qui indique les ressources sur lesquelles les dépenses obligatoires doivent être acquittées.

M. Clément. — En l'adoptant, le Sénat abandonnerait l'intérêt des communes.

M. Goblet. — Je présenterai prochainement un projet de loi réglant l'organisation financière de l'enseignement primaire, et supprimant les centimes communaux et départementaux, ainsi que les prélèvements.

L'article 10 modifié dans le sens indiqué par le ministre, est adopté.

Les articles 11 à 14 du projet de la Chambre, relatifs à l'entretien des écoles publiques, et dont la commission avait proposé la suppression, sont renvoyés.

L'article 16 devient l'article 11. Il est adopté.

L'article 12 porte que dans les écoles publiques tout ordre d'enseignement est exclusivement confié à un personnel laïque.

M. Chesnelong. — Je propose un amendement ainsi conçu :

« Dans les écoles publiques, le personnel peut se composer soit de membres du clergé séculier, soit de membres d'associations religieuses vouées à l'enseignement et reconnues par la loi ou les autorités comme établissement d'utilité publique, soit par les ministres des différents cultes reconnus par l'Etat, soit par des laïques. »

La mesure proposée par la commission, ajoute

l'orateur, est contraire au droit de la justice et aux intérêts de l'instruction publique.

Que deviendra la France si vous en faites une France athée? Si j'étais républicain, c'est pour la République que je redouterais les effets de cette persécution. Je ne crains rien pour la religion, je ne crains rien pour la patrie; mais craignez pour la République. (Double salve d'applaudissements à droite.)

Le Sénat s'ajourne à jeudi.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 2 février 1886.

M. de Freycinet dépose le traité de Madagascar, conventions avec l'Allemagne et la République dominicaine.

#### LE CHANGEMENT DE GARNISON

M. Gaudin (de Villaine), questionne le général Boulanger au sujet de la permutation de la brigade de cavalerie de Tours. Il voit dans ce fait une mesure politique inspirée par certains journaux. (Protestations à gauche.)

Le général Boulanger s'étonne d'une pareille question sur une mesure d'un ordre purement militaire. Le principe de stabilité des garnisons présente des avantages et des inconvénients dont le ministre doit pouvoir s'affranchir en certains cas, dont il doit être juge. Quant au côté politique qu'on a voulu donner à la question, le général Boulanger déclare « qu'il veut assurer le respect des institutions républicaines. » Il rappelle les nombreux changements de garnison sous la Restauration, la monarchie de Juillet et sous l'Empire. La République ne veut pas imiter les monarchies, mais le ministre ne laissera pas introduire dans l'armée les coteries politiques qui croient de bon ton de faire de l'opposition à la République et se font un mérite des noms de leurs ancêtres. (Applaudissements à gauche. — Protestations à droite.)

Le général Boulanger lit ensuite une circulaire qu'il a adressée aux commandants de corps d'armée, laquelle dit que l'armée a le devoir étroit de rester étrangère à la politique et que cette abstention politique doit être générale pour toute l'armée.

M. Gaudin (de Villaine) déclare qu'il laisse l'armée juge de la réponse du ministre de la guerre.

Le général Boulanger répond que l'armée n'a pas à juger, mais à obéir. (Vifs applaudissements à gauche.)

L'ordre du jour de M. Letellier, ainsi conçu : « La Chambre, approuvant la déclaration du gouvernement et confiante dans son énergie et son dévouement à la République, etc. » est adopté par 357 voix contre 174.

Mgr Freppel demande à interpeller M. Goblet sur la manière dont il a appliqué la loi des finances en 1885, en supprimant l'indemnité des vicariats.

La Chambre adopte, sur le rapport de M. Sarsanson, un projet relatif aux modifications de la loi de recrutement, prolongeant le délai pendant lequel les illettrés pourront être admis à s'engager.

La séance est levée.

## Revue des Journaux

### LA PRESSE ET LE VOTE DE LA CHAMBRE

SUR L'ARMÉE

Le Journal des Débats. — Il faut être bien sûr de son auditoire, pour lui donner des raisons aussi pitoyables, que celles par lesquelles le général Boulanger a essayé de motiver son petit coup d'Etat.

Le Soleil. — L'ordre du jour voté par la majorité républicaine, a été un ordre du jour de défiance vis-à-vis de l'armée.

Le Pays. — L'armée sera républicaine ou elle ne sera pas. Désormais les officiers devront porter Marianne dans leurs cœurs, s'ils n'aiment pas errer de garnison en garnison, et tomber de chef-lieu en bourgade jusqu'à l'expiration de leur peine! L'armée avait échappé jusqu'ici à ce fléau. La voilà frappée à son tour.

La Gazette de France. — Cette attitude portera ses fruits. Le général Boulanger a eu beau dire que, tant qu'il serait son chef, l'armée n'aurait pas à être juge, mais seulement à obéir; ce sont là des paroles vaines. Quelque républicain et autoritaire qu'il veuille être, il ne lui est pas possible de dominer les consciences. L'armée le jugera et le jugera sévèrement.

La République française. — La réponse

Cependant, Tom avait ouvert le coffre-fort et tiré péniblement, selon son habitude, le grand-livre qu'il contenait. Cette fois la stupeur devint de l'épouvante. Le grand-livre avait été lacéré.

— C'est la misérable qui a fait cela, dit Bradford.

Il ferma son poing, et dans sa rage, fendit en deux la table sur laquelle étaient posées les bouteilles de sherry. Tom évoquait ses souvenirs pour chercher à se rappeler ce que contenait la page arrachée...

— Ah! quel dommage... dommage... dommage! dit-il. C'était justement l'opération Cavalé, dont vous faites si content.

— L'opération Cavalé! Oh! alors, c'est elle, j'en suis certain maintenant! Elle aura voulu révéler à ce Français...

Mais Bradford n'était pas homme à perdre son temps en colères inutiles et tardives. Il réfléchit. Sa femme pouvait communiquer à la justice la feuille lacérée. Il est vrai que pour des gens convaincus de son honnêteté, cela ne prouverait rien. Mais si un attorney voulait pousser la chose jusqu'au bout, et demandait un examen de ses papiers, tout se découvrirait.

— Tom, dit-il de son ton bref et cassant, Tom, apportez le grand-livre ici!

Javelott obéit en couchant le registre sur le parquet, et en le traînant. Mais il mit plus longtemps qu'à l'ordinaire, attendu que ses jambes flageolaient sous lui et que ses mains tremblantes refusaient presque leur service. Ses cheveux ébouriffés retombaient sur son visage et sa barbe inculte s'entremêlait.

— Maintenant, allez chercher du bois; les do-

du général Boulanger à la question de M. Gaudin, a montré que l'on pouvait compter sur l'esprit de décision et d'énergie du ministre de la guerre. Le vote de confiance de la Chambre lui donnera toute l'autorité dont il a besoin.

Le Siècle. — Les déclarations du ministre de la guerre seront applaudies par le pays, comme elles l'ont été par la Chambre.

Le Voltaire. — Le langage du général Boulanger ne contribuera pas peu à faire rentrer tout le monde dans le devoir et à faire respecter scrupuleusement la discipline, c'est-à-dire le respect envers le gouvernement du pays.

La Paix. — Tout en applaudissant au langage ferme et patriotique du général, nous aurions préféré qu'il ne développât pas les raisons qui l'ont déterminé à prendre la mesure que l'on connaît.

Le général Schmitz. — M. le ministre de la guerre a fait signer à M. le président de la République un décret relevant le général Schmitz de son commandement, et cela en raison de la dépêche de cet officier général, dont nous avons parlé dernièrement.

Rapatriement. — Le ministère s'occupe de préparer le retour d'une partie des forces qui se trouvent à Madagascar.

La Naïade rentrerait en France avec l'amiral Miot, aussitôt que le permettra la situation. Le commandement de la mer des Indes serait alors exercé par un capitaine de vaisseau qui aurait sous ses ordres quatre navires de guerre et un certain nombre de canonnières.

Un nonce à Pékin. — Le Vatican vient de recevoir des propositions directes du gouvernement de Pékin pour l'établissement de relations officielles entre la Chine et le Saint-Siège.

Le Tsong-li-Yamen demande au Vatican d'envoyer un nonce à Pékin; la Chine accèderait à son tour un ambassadeur à Rome, qui serait déjà désigné pour ce poste. Cette proposition est chaudement appuyée par plusieurs grandes puissances, entre autres par l'Angleterre et l'Allemagne.

Une princesse d'Orléans, désirant garder l'anonymat, a envoyé 1,000 fr. à la souscription pour les prêtres du diocèse de Besançon dont le traitement est supprimé.

mestiques ne doivent pas être au courant de ce que nous faisons.

Pendant que l'Irlandais exécutait le second ordre de son patron, Bradford ouvrait tous les tiroirs du coffre-fort et en retirait les papiers compromettants qu'ils pouvaient contenir. Puis il traînait le tout dans la cheminée.

Tom revint, apportant une pleine brassée de petit pois et de fagots, que le Yankee disposa autour du registre et des papiers. Ensuite il y mit le feu.

Mais l'épais carton vert du registre, et les coins de cuivre brûlaient difficilement.

Nous aurons du temps à attendre, dit-il, à moins que...

Le pétrole est d'origine américaine. Pas de maison où l'on n'en trouve. Le nain prit une lampe sur la cheminée et versa l'huile qu'elle contenait sur le registre. La flamme jeta aussitôt une vive lueur.

Ah! maintenant, ce ne sera pas long, dit-il. Allons voir la jeune fille. Molly est auprès d'elle?

— Toujours. Elle ne la quitte pas.

En effet, Bradford avait jugé prudent de confier Jeanne aux soins de la femme de Javelott. Dans sa folie la jeune fille pouvait parler. Cette folie était presque lucide. Une révélation pouvait s'en suivre. Mais en sortant du château, M. Bradford changea d'idée.

— Non, allez-y seul, Tom, dit-il. On m'a dit et vous m'avez répété que l'enfant était malade. Je veux m'assurer de la gravité de cette maladie. J'irai vous rejoindre tout à l'heure.

Ils prirent par le jardin, au lieu de traverser la suite des appartements, et pour ne pas exciter l'attention des domestiques.

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

31

#### LES DRAMES DE CE TEMPS-CI

##### LA

## FAMILLE CAVALIÉ

### LE COMMODORE NOIR

#### L'INCENDIE

En sortant de la cour et en mettant le pied dans le jardin, Philippe s'arrêta étonné devant une lueur rougeâtre qui illuminait le ciel. Cette lueur avait des reflets sanglants.

— Le château brûle! dit Smoggley.

Si l'un d'eux avait jeté un regard sur Bradford, il aurait vu sur le visage du Yankee d'abord un étonnement assez grand, puis une joie farouche.

Mais Robert était préoccupé bien plus de cet incendie qui pouvait nuire à l'exécution de leurs projets. En effet, plus de solitude possible. Les pompiers allaient venir et a population de la bourgade, mise en émoi, couvrirait la route. Il n'y avait pas un moment à perdre.

— Cours à la maison dit Philippe, et ramène la pauvre femme. Le docteur et moi nous gardons ce coquin.

Robert n'hésita pas. Il prit sa course et disparut dans la cour, pendant que la lueur rouge de l'incendie grandissait dans le ciel.

XIX

JEANNE

Nous avons quitté Tom Javelott et Bradford

**CHRONIQUE LOCALE  
ET RÉGIONALE**

**La retraite.** — Le ministre de la guerre vient de supprimer la retraite qui rappelait tous les soirs aux soldats qu'il était l'heure de rentrer au quartier.

L'appel du soir aura lieu en tout temps à neuf heures. Tous les sous-officiers, caporaux et soldats décorés ou médaillés, qui ne sont pas en service, sont autorisés à ne rentrer qu'à une heure après minuit.

**Les manœuvres.** — Le ministre de la guerre vient de décider qu'il ne serait plus fait à l'avenir ni des manœuvres de cadres ni des manœuvres de brigade avec cadres.

M. Séguy, percepteur en disponibilité, est nommé à la perception de l'Isle-en-Dodon (3<sup>e</sup> classe).

Le ministre de la guerre vient de prendre les mesures suivantes en ce qui concerne les hommes à la disposition de l'autorité militaire et les hommes classés dans les services auxiliaires.

Les premiers sont astreints à deux revues d'appel pendant les cinq années du service actif de la classe dont ils font partie savoir :

- En 1886, classes de 1881 et 1883 ;
- En 1887, classes de 1882 et 1884 ;
- En 1888, classes de 1883 et 1885 ;
- En 1889, classes de 1884 et 1886 ;
- En 1890, classes de 1885 et 1887 ;

Etc.

On sait que les hommes à la disposition de l'autorité militaire rentrent dans le droit commun, c'est-à-dire passent dans la réserve et sont astreints aux réunions de celle-ci puis de l'armée territoriale, en même temps que la classe à laquelle ils appartiennent.

Les hommes classés dans les services auxiliaires, qui ne sont jamais appelés sous les drapeaux en temps de paix, doivent répondre à cinq revues d'appel, dont :

- Deux pendant les cinq années de service actif de leur classe ;
- Deux pendant les quatre années de réserve active ;
- Une pendant les cinq années de l'armée territoriale.

Ces revues auront lieu dans les conditions suivantes :

- En 1886, classes de 1873, 1877, 1879, 1881 et 1883.
- En 1887, classes de 1874, 1878, 1880, 1882 et 1884.
- En 1888, classes de 1885, 1879, 1881, 1883 et 1885.
- En 1889, classes de 1876, 1880, 1882, 1884 et 1886.
- En 1890, classes de 1877, 1881, 1883, 1885 et 1887, etc.

Les revues d'appel, ci-dessus indiquées, s'effectueront au chef-lieu de canton, le jour où le conseil de révision s'y réunit pour procéder à la formation de la classe, et à l'heure qui est arrêtée par le général commandant le corps d'armée, de concert avec le préfet du département.

C'est pendant cette sortie que Robert vit Tom entrer et Bradford s'éloigner. Nous savons ce qui devait en résulter.

Tom Javelott monta rapidement, — aussi rapidement que ses jambes le lui permettaient, — auprès « de sa chérie ». Il avait hâte de la revoir, depuis si longtemps qu'ils étaient séparés !

Molly était assise dans un petit salon, et Jeanne au piano jouait et chantait. Elle ne tourna pas la tête en voyant entrer le petit homme. La musique était la seule chose qui la passionnât encore.

La pauvre jeune fille rêvait inconsciente de ce qui se passait autour d'elle. On la traitait bien, et Molly lui parlait avec douceur. Mais sa raison, ébranlée par les scènes terribles auxquelles elle avait assisté, se remuait difficilement. Tom savait que Jeanne n'aimait pas à être importunée quand elle faisait de la musique ; il fit un signe, et Molly, obéissante, suivit son chéri.

L'appartement de madame Javelott était contigu à celui de Jeanne. La seule différence qui existait entre les deux, c'est que les fenêtres de la jeune fille étaient grillées. Dans un accès de folie, elle pouvait s'enfuir ; et Bradford ne se souciait nullement de perdre ce précieux otage.

Tom avait une importante révélation à faire à sa digne épouse, et pour cette révélation le tête-à-tête valait mieux.

— Mon Dieu, Tom, mon bien-aimé, vous avez une mine de cadavre, s'écria Molly quand elle se trouva chez elle, en face de son mari.

— On l'aurait à moins, mon ange.

— Que s'est-il donc passé ?

— Tout est perdu !

— O ciel ! ô saints de notre Irlande ! qu'allons-

**Conférences agricoles.** — Le point important pour notre département étant la reconstitution des vignobles, la Conférence sera remplacée par une leçon de greffage de vignes américaines dans les cantons vinicoles.

M. Savre, professeur départemental d'agriculture, a adopté l'itinéraire suivant pour 1885 :

Le 5 Mars, à Cajarc. — Greffage de vignes américaines.

- |                          |      |                  |  |
|--------------------------|------|------------------|--|
| 6                        | —    | St-Géry.         | id.                                    |
| 7                        | —    | Lauzès.          | id.                                    |
| 11                       | —    | Luzech.          | id.                                    |
| 12                       | —    | Puy-l'Evêque.    | id.                                    |
| 14                       | —    | Montcuq.         | id.                                    |
| 18                       | —    | Martel.          | id.                                    |
| 19                       | —    | Souillac.        | id.                                    |
| 20                       | —    | Payrac.          | id.                                    |
| 21                       | —    | Gourdon.         | id.                                    |
| 25                       | —    | Limogne.         | id.                                    |
| 27                       | —    | Figeac.          | id.                                    |
| 28                       | —    | Labastide-Murat. | id.                                    |
| Le 1 <sup>er</sup> Avril | à    | Labenque.        | id.                                    |
| 3                        | —    | Catus.           | id.                                    |
| 4                        | —    | Salviac.         | id.                                    |
| 5                        | —    | Cazals.          | id.                                    |
| 10                       | —    | Bretenoux.       | id.                                    |
| 11                       | —    | Vayrac.          | id.                                    |
| 17                       | —    | Le Bourg.        | id.                                    |
| 18                       | —    | Livernon.        | id.                                    |
| 22                       | —    | St-Germain.      | id.                                    |
| 23                       | Mai  | à                | St-Céré. Fourrages et ensillages.      |
| 30                       | —    | Castelnau.       | Assolements.                           |
| 3                        | Juin | à                | Latronquière. Fourrages et ensillages. |
| 6                        | —    | Lacapelle.       | Assolements.                           |
| »                        | —    | Gramat.          | Fourrages et ensillages.               |

Le professeur se tiendra à la disposition des propriétaires de Cahors pour le greffage des vignes américaines.

Nous apprenons avec plaisir que M. Balagayrie, instituteur à Bio, figure pour une mention de 1<sup>re</sup> classe au concours poétique de l'Académie de Mont-Réal.

**Ecole de Saint-Maixent.** — La liste des sous-officiers admis à subir les examens oraux pour entrer à l'Ecole des élèves-officiers de Saint-Maixent sera publiée, du 1<sup>er</sup> au 5 février, après une révision de la donnée moyenne des compositions écrites.

**Les permutations militaires.** — Le ministre de la guerre a décidé que les officiers qui sont dans l'intention de faire des demandes de permutation seront autorisés à ne pas attendre les opérations des revues trimestrielles. Leurs demandes seront comprises dans le service courant.

**Epizootie en Espagne.** — Le ministre de l'agriculture a interdit temporairement l'introduction des animaux de l'espèce bovine, caprine et porcine par les bureaux de douane de Lascoux et Conflens (Ariège), Fas, Saint-Mamet et Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), en raison de l'existence d'une épizootie de fièvre aphteuse et de péripleumonnie contagieuse en Espagne.

**SOCIÉTÉS SAVANTES**

La dixième réunion des délégués des sociétés des Beaux-Arts à la Sorbonne, est fixée aux dates du 20 avril au 1<sup>er</sup> mai 1886, à la même époque que la réunion des délégués des sociétés savantes.

Les membres de la Société des Études du Lot

nous devenir si nous sommes ruinés ?

— Ruinés ? où avez-vous pris cela mon ange. Nous ne sommes pas ruinés... Mais le patron s'est mis dans des affaires graves. Je l'avais prévenu : il n'a jamais voulu entendre à rien. Au lieu de se débarrasser purement et simplement de sa femme, il l'a gardée ; et aujourd'hui...

Molly était fort intriguée par les paroles de son mari, paroles incompréhensibles pour elle. Elle roulait des yeux énormes. Tom lui prit sa grande main, presque large à elle seule comme les deux siennes.

— Molly, mon ange, il n'a manqué qu'une chose au patron pour être l'homme le plus heureux de toute l'Union : c'est une femme telle que vous !

L'Irlandaise rougit de plaisir.

— La sienne est une mijaurée. Il a cru la tenir, elle lui a échappé. C'est bien fait.

Javelott acheva en racontant à Molly la disparition d'Amine et la laceration du livre.

— Vous comprenez, mon ange, que nous n'avons plus qu'une chose à faire : nous enfuir. Grâce à notre travail, nous sommes riches. Partons, nous et notre amour... et peu importe l'endroit au monde qui nous abritera.

Un large sourire s'épanouit sur la face de l'Irlandaise. Vivre « retirée des affaires », quel rêve, quand on a commencé par être femme-colosse dans les foires de Dublin ou de Queenstown ! Elle répondit :

— Oui, Tommy, mon chéri, vous avez raison, comme toujours. Cette petite fille ne doit pas nous occuper. Elle nous gênerait. Nous allons prendre le train de neuf heures, et dès demain

qui désirent présenter des Mémoires, devront les envoyer à la Direction des Beaux-Arts, rue de Valois, n<sup>o</sup> 3, avant le 20 février courant, après les avoir soumis à l'approbation de la Société.

**Vol chez les notaires.** — On écrit de Carmeaux :

M. Groc, notaire à Carmeaux, a été victime, dans la nuit du 26 au 27 janvier dernier, d'un vol de numéraire accompli dans les circonstances suivantes :

Les voleurs sont entrés dans l'étude en pratiquant des trous avec une vrille dans les volets. Quand le trou a été assez grand pour leur permettre d'y passer la main, ils ont poussé l'épauvette et ont pénétré dans l'étude ; de là, dans le cabinet particulier de M. de Groc, où se trouvait un coffre fort assez lourd. Les malfaiteurs n'ont pas hésité pourtant à le soulever ; ils l'ont même fait passer à travers la fenêtre. Mais ils n'ont pu amortir le bruit de la chute et l'alarme a été aussitôt donnée.

En ouvrant la fenêtre, M. Groc a vu trois ou quatre individus qui prenaient la fuite.

En somme, les malfaiteurs n'ont pu enlever qu'une somme de 200 fr. qui se trouvait dans un secrétaire.

\* \*

On télégraphie de Montauban à la *Volonté nationale* :

« Un vol a été commis, dans la nuit du 27 au 28 janvier dernier, dans l'étude de M. Freydier, notaire à Montauban.

« Les voleurs qui paraissent avoir une parfaite connaissance des lieux, ont pratiqué dans les boiseries de la porte de l'étude une trouée qui devait leur permettre de soulever le barreau de fer qui retenait l'un des panneaux.

« Dérangés, sans doute, par quelques passants, ils n'ont pu donner suite à leur projet. »

**M. Mayot**, le notaire de Pamiers, qui tenta dernièrement de se suicider à Agen, vient d'être assigné par le Procureur de la République à comparaître devant le Tribunal Civil de Pamiers, pour y entendre, conformément à la loi, prononcer sa destitution.

M. Mayot, ancien maire de cette ville, est accusé de : Détournement ou dissipation de dépôts avec destination déterminée, ou de dépôts simples, et notamment d'une cassette renfermant des espèces qui lui avaient été confiées par un de ses clients, de divers titres ou obligations appartenant à des tiers et mis en gage dans une banque de prêts, et de prix de vente d'immeubles qui devaient demeurer entre ses mains jusqu'à l'accomplissement des formalités de purge hypothécaire.

**La grève de Decazeville.**

On télégraphie à la *Liberté* :

« Toutes les dépêches reçues depuis deux jours de Decazeville annoncent partout la reprise des travaux. Il résulte de nos renseignements personnels qu'en ce qui concerne la reprise du travail dans les forges, il a surgi au dernier moment une grave difficulté.

Les dégâts causés dans les forges pendant l'insurrection ont, en effet, rendu impossible la reprise immédiate de tout travail. Les fourneaux, chaudières, appareils et outils étaient en partie brisés ou démolis et les bâtiments détériorés.

Le même journal dit : Une dernière dépêche reçue de Decazeville, nous apprend que la soirée de

nous pourrions quitter New-York.

L'Irlandaise jeta un coup d'œil de regret sur une grande malle posée dans un coin de la chambre. Cette malle contenait quelques-unes des toilettes de la belle femme !

Mais Tom fut impitoyable.

— Non, non, nous sommes assez riches pour vous acheter une nouvelle robe, Molly, mon ange, tandis que toute notre fortune ne suffirait pas à me payer une autre vie si on me p'ndait.

La réponse était sans réplique. Molly se hâta de nouer les cordons de son chapeau et de jeter sur ses épaules le fameux châle tricolore que nous avons décrit déjà. Tom, lui, était agité d'une fièvre de fuite étonnante. Il était foncièrement lâche. Dans le cours de son existence, il avait eu à se reprocher trop de péccadilles pour ne pas tenir, autant que possible, à éviter toute espèce de rapports avec la justice. Dans son effarement, il exagérait encore le danger.

Ce fut quelques minutes avant neuf heures que Molly et « son chéri » quittèrent le château de Bradford. Ils se hâtèrent de franchir l'étendue du jardin, ne se doutant pas qu'ils devaient n'y jamais revenir.

Cependant, restée seule, Jeanne avait interrompu sa musique. La pauvre folle était excellente musicienne, et l'aberration qui s'était emparée de son cerveau n'avait pu en chasser l'amour qu'elle avait pour cet art divin. Elle aimait à y chercher une consolation. Car elle souffrait, sans savoir pourquoi lui venait cette souffrance. Ce qu'il y avait de plus affreux pour elle, c'est que par instants, elle retrouvait quelques lueurs de sa raison perdue.

dimanche, a été quelque peu houleuse.

Les auberges et les cafés ont regorgés de monde jusqu'à une heure avancée de la nuit, sans qu'on ait eu à déplorer le moindre désordre.

D'ailleurs aucun nouveau désordre.

Les patrouilles ont parcouru la ville pendant une partie de la nuit.

M. Petitjean a déclaré à un correspondant du *Matin* que si les mineurs, obéissant à des excitations malsaines, montraient de trop grandes exigences la compagnie serait contrainte à son grand regret de fermer les mines et les usines.

M. Basly a déclaré, devant la réunion de l'extrême gauche, que la responsabilité des événements de Decazeville étaient inclusivement imputables à l'administration des mines.

La grève recommencera dans peu de jours, si l'administration ne fait pas de grandes concessions.

**Vengeance.** — Suivant le *Petit Caporal*, M. Barème aurait été victime de la vengeance d'un chent dont il dissipa la fortune déposée chez lui quand il était avocat au conseil d'Etat.

**Révolte dans un pénitencier.** — D'après une dépêche reçue par le *Figaro*, une révolte aurait éclaté à la colonie agricole de Bel-leisleenner.

La troupe a été obligée d'intervenir.

Trois soldats et plusieurs colons ont été blessés.

**Tempête en Algérie.** — Un véritable cyclone dévaste la province de Constantine. Les dégâts sont considérables.

**La photographie de la parole.** — Nous lisons dans la *Correspondance scientifique* :

« Il résulte d'une note adressée à l'Académie des sciences, que Léon Esquille, de Toulouse, est parvenu, à l'aide du photophone, à fixer sur une plaque photographique les vibrations de la parole au moyen du téléphone, en projetant à la lumière oxyhydrique l'image positive de la plaque sur un récepteur au sélénium de M. Mercadier.

L'appareil qui a réalisé cette curieuse et intéressante expérience ne tardera pas, paraît-il, à être soumis à l'examen de l'Académie des sciences. »

**Revue Agricole**

**Les semailles d'automne.** — Les renseignements parvenus au ministère de l'agriculture, sur les conditions dans lesquelles les semailles d'automne ont été effectuées, constatent qu'elles ont été très bonnes pour 5 départements, bonnes pour 25, assez bonnes pour 31, médiocres pour 24, mauvaises pour 2.

L'aspect des récoltes est très bon pour 8 départements, bon pour 44, assez bon pour 28, médiocres pour 6, mauvais pour 6.

L'étendue ensemencée, par rapport à une année moyenne, est supérieure dans 7 départements égale dans 53, inférieure dans 26.

**MARCHÉ DE MONTAUBAN DU 3 FÉVRIER.**

Prix moyen de l'hect. de blé.....	17,05
— seigle.....	10,75
— fèves.....	13,50
— maïs.....	11,00
— avoine.....	10,25
— orge.....	0,75
— pommes de terre...	2,75

Dans ces moments-là, elle se rappelait tout, sa fuite des mains des brigands, le massacre des siens. Alors la pauvre enfant s'imaginait être tombée entre les mains de braves gens, qui s'ingéniaient à chercher son frère.

Puis sa folie revenait, et avec sa folie l'oubli. C'est alors que, d'instinct, elle allait s'asseoir à son piano. C'est alors qu'elle pleurait avec le musicien préféré ce jour-là, ou qu'elle riait avec lui.

Molly, en sortant avec Tom, avait emporté la lampe qui brûlait sur la cheminée. Jeanne était plongée dans l'obscurité. Mais assise au coin de la fenêtre grillée, elle ne s'en apercevait pas. Ses yeux regardaient vaguement dans le jardin : elle voyait tomber la pluie, qui se suspendait comme autant de perles aux branches des arbres. Puis, comme l'obscurité augmentait toujours, elle se renversa sur le dos de son fauteuil et s'endormit.

Un violent coup de tonnerre l'éveilla. Elle se leva toute droite. Immédiatement après, un éclair déchira la nue, et illumina la chambre. Mais il sembla à la jeune fille que la lueur de cet éclair se prolongeait, colorant en rouge les objets placés autour d'elle. Et, en effet, sa chambre restait éclairée. Effrayée, elle courut à la porte. Molly l'avait fermée en se retirant, ignorant ce que son mari avait à lui dire, et quand ils s'étaient tous les deux décidés à s'enfuir, elle n'avait plus pensé à la rouvrir. Jeanne était prisonnière... La raison lui revint. Oh ! était le danger ? Elle l'ignorait. Mais il y en avait un ; elle le devinait. Elle courut à la fenêtre, et l'ouvrit. Elle appuya son front contre le grillage :

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

**La foire de Fumel**, qui se tenait mardi, a été belle malgré la pluie. Les cochons gras valaient de 45 à 56 fr. les 50 kilogrammes, les porcelets sont en hausse. Le blé valait de 17 à 18 fr. l'hect., le maïs de 11 à 12,50. La volaille n'était pas chère. Les œufs valaient 0,85 la douzaine.

**La foire de Puy-l'Evêque**, qui se tenait le 3, a été belle. Les pors gras valaient de 48 à 54 fr. les 50 kil., la volaille est en baisse, les œufs, 0,80 centimes la douzaine. Le blé de 14 à 16 fr. les 80 litres, le maïs de 9 à 10 fr.

**Étalons.** — Une station d'étalons est établie à Puy-l'Evêque. A partir du 1<sup>er</sup> mars prochain, deux magnifiques étalons seront mis à la disposition des propriétaires.

**Variétés**

NEIGES D'ANTAN. — ÉTYMOLOGIE

Non, mes petits enfants, Capdenac ne s'est pas toujours appelé Capdenac ! La tradition, cette vieille et bavarde commère, n'a pas songé à nous en transmettre l'appellation primitive ; mais, en revanche, elle n'a point omis de nous dire l'origine du nom actuel de cette bourgade. En voici l'histoire telle que mon grand-père me l'a contée à moi-même :

I

Vous n'ignorez pas sans doute qu'au temps jadis, pendant la guerre de Cent ans, les anglais avaient mis un pied — voire même deux — sur notre bon vieux Quercy.

Ils y avaient pris des forts, des châteaux et des villes.

La vieille forteresse d'Uxellodunum, plantée, comme un nid d'aigle, sur des rochers à pics, les tentait depuis longtemps. C'était un repaire à leur convenance pour favoriser leurs rapines sur les pays d'alentours.

Mais ils avaient à vaincre de terribles obstacles : la nature inexpugnable des lieux et le courage de la garnison. C'étaient de rudes hommes que ces bourgeois et leurs gens d'armes. Leurs cœurs étaient aussi inaccessibles à la crainte que leurs murs aux assauts des Anglais.

La faim seule aurait pu les réduire. Une première fois, pendant un siège, ils avaient échappé à ce terrible allié des assiégeants, grâce à un stratagème. Ils avaient engraisé un porc qui leur restait, avec les dernières mesures de froment qu'ils avaient pu trouver dans le fort. Puis ils avaient précipité l'animal du haut de leurs rochers. Les Anglais virent le blé dans les entrailles entr'ouvertes du porc. Ils pensèrent alors que le bourg était bien approvisionné, puisqu'on nourrissait le bétail avec ce grain précieux ; aussi, tout marris, levèrent-ils le siège.

II

Mais, plus tard, ils revinrent à la charge. Talbot lui-même, le grand Talbot n'avait pas dédaigné de diriger l'opération.

Il ne tenta point d'assauts inutiles et se contenta d'investir étroitement la place. Il attendit, avec la patience d'un chat guettant une souris, que la disette mit les assiégés à sa merci.

Là-haut, ils n'étaient pas trop fiers, les braves Quercinois ; pris inopinément, ils n'avaient presque pas de vivres. La faim vint bientôt leur faire regretter leur imprévoyance.

Ils firent des sorties désespérées et se battirent comme de beaux diables. Efforts superflus ; les Anglais, bien retranchés, les repoussèrent, non sans, toutefois, recevoir maints horions de première volée.

Réduits à quia, ces ventres affamés furent bien obligés de subir la loi des ventres repus. Ils ouvrirent leurs portes et livrèrent leurs armes, moyennant la vie sauve.

Néanmoins, Talbot, exaspéré par les longueurs du siège, fit savoir aux prisonniers, par un héraut d'armes, que tous ceux qui avaient combattu contre lui, auraient le nez coupé ! L'exécution de cette barbare décision devait avoir lieu le lendemain.

Grande exaspération parmi les vaincus !... Mais plus moyen de résister ; ils étaient tous exténués de fatigues et de privations ; ils n'avaient, d'ailleurs, plus leurs armes.

Il fallait se soumettre. Bien des jeunes gens pleurèrent, pendant la nuit, sur le précieux organe qu'on allait leur ravir.

III

Eustache Vervim, un jeune gars de vingt ans, se lamentait fort sur l'inévitable désagrément qui lui pendait... au nez. Hélas ! il allait se marier !...

Tandis qu'accoudé au parapet du rempart, il songeait à cette triste éventualité, en contemplant mélancoliquement le paysage superbe, qui se déroulait à ses pieds, il sentit une main s'appuyer sur son épaule, une voix émue murmura à ses oreilles :

— Eustache !  
Celui-ci se retourna vivement. Colette, sa gentille promise, était là, pleurante et désolée. Il la saisit dans ses bras et l'embrassa bien fort.  
— Tu m'aimeras quand même, dis ?...  
— Oh ! oui !... J'y serai vite faite ; d'autant mieux, que vous serez tous semblables !...  
Ils restèrent un instant silencieux ; soudain Colette poussa un cri.  
— Une idée ! dit-elle joyeuse, viens vite ; nous le sauverons, ton nez ! Viens !

IV

Le lendemain, sur la place, les Anglais rassemblèrent, comme un troupeau, à grands coups de houssines et de manches de piques, tous les habitants du bourg.

Le soleil flambait joyeux au levant et ses rayons faisaient étinceler les morions, les corselets d'acier et les glaives nus des oppresseurs.

A cheval, avec son armure reluisante, Talbot était venu assister au supplice de ces malheureux.

Ils y étaient tous ; le bourreau, après les avoir comptés, se mit à aiguïser un large coutelas sur une bande de cuir, dont il tenait un bout de la main gauche et l'autre entre les dents — comme un barbier qui va remplir son office.

La chose horrible allait commencer. Un cri aigu retentit et un des futurs patients tomba en pâmoison entre les bras des soudards.

— Quel est ce capon ? demanda Talbot ; vous allez commencer par lui.

Les aides allèrent chercher le pauvre diable que l'on traîna vers l'exécuteur. Il se débattait ; son chaperon tomba.

Un flot de blonds cheveux s'épandit jusqu'à terre. Un murmure de surprise circula dans les rangs des Anglais.

— Qu'est-ce ? dit le général.

— C'est une femme, monseigneur, dit le bourreau en désignant la victime pantelante couchée à ses pieds ; que faut-il faire ?

Etonné, Talbot réfléchit, puis au bout d'un instant :

— Demandez-lui quel est celui qu'elle a voulu sauver en venant répondre à l'appel à sa place ? Est-ce son mari ?... son amant ?... Où l'a-t-elle caché ?

Mais le bourreau interrogea en vain la jeune fille, qui n'était autre que Colette — vous l'avez deviné. Son évanouissement, réel ou simulé, persistait. Elle restait coite, la mignonne, sachant bien que les Anglais, pour si barbares qu'ils fussent, n'oseraient toucher au nez d'une femme et enlaidir sa jolie frimousse par une sacrilège mutilation.

— Mais j'y songe, clama Talbot, si la gailarde s'est mise en homme, l'autre doit se cacher sous les cotillons de la fillette. Or ça, mes braves ! allez me quérir le couard et ne négligez aucune investigation pour le trouver.

La soldatesque se répandit par les rues à la recherche d'Eustache. Et les malheureux quercinois frémuaient et tremblaient que les Anglais ne fissent des recherches trop indiscrettes parmi les femmes.

En peu d'instants on eut trouvé le pauvre Eustache. On l'entraîna vers la place, tout drôle sous un ajustement féminin, qui ne seyait pas mal, ma foi, à sa face rose, dont nul poil mal-séant ne venait encore estomper la juvénile fraîcheur.

— Voilà le jeune homme au collet.

— En êtes-vous bien sûr ? reprit Talbot, distrait par les beaux yeux de Colette.

— Oh ! dit l'homme en ricanant, je ne me suis pas trompé, monseigneur.

— Tu seras puni de ta lâcheté. Pour sauver ton nez, aller exposer celui de cette gentille enfant, misérable !... Tu n'es pas digne d'être un homme !

On allait exécuter un ordre plus barbare encore de Talbot à l'égard du pauvre diable... Mais Colette jugea à propos de revenir à elle et de se précipiter aux pieds du grand capitaine :

— Pitié, seigneur ! grâce pour mon amant !

— La paix, dit Talbot, ou nous allons te couper le nez.

— Eh bien ! prenez-le, mais épargnez mon Eustache !

Eustache s'avança, pâle, mais la tête haute, et dit alors fièrement :

— Que tout cela finisse. Je suis le seul coupable. C'est moi qui dois être puni.

— Non, dit la jeune fille avec force, c'est moi qui ai tout imaginé et tout tramé. Prenez mon nez !

Ce généreux combat et le courage des deux jeunes gens mettaient une larme à l'œil de tous les assistants. Talbot fut attendri. Ce n'était pas un mauvais diable, et il regrettait déjà depuis longtemps l'ordre cruel qu'il avait donné dans un moment de colère.

— Allons, partez tous deux, je vous fais grâce, dit-il d'une voix terrible, pour cacher son émotion.

Colette voulut entraîner son Eustache, dont elle venait de sauver le nez.

Mais lui, s'échappant, alla se mettre avec ses compagnons et dit :

— Je veux subir leur sort pour me punir d'un

premier mouvement de couardise.  
— Allez ! partez tous ! grâce pour tous ! cria le général anglais.  
Et pour montrer qu'il savait parler le langage du pays, il ajouta :

— *Coupen pas cat dé naz !*

Le bourreau rengaina son coutelas et la foule joyeuse s'ensauva dans les rues en criant Noël !  
— *Cat dé naz ! Cat dé naz !* répétaient dans leur liesse ces pauvres gens dont l'organe nasal avait couru un si grand danger.

Pour célébrer ce beau jour, l'on débaptisa l'endroit, que l'on nomma désormais *Cat dé naz*.

Et c'est ainsi, mes petits oiseaux bleus, que l'on est arrivé peu à peu à donner à ce bourg, haut perché, le nom ronflant de Capdenac.

La belle Colette, qui avait, par sa ruse et son courage, sauvé le nez de ses concitoyens, était bien digne d'un mari complet. Elle épousa celui qu'elle aimait peu de temps après.

GASTON RAYSSAC.

**PETITE CORRESPONDANCE**

1<sup>o</sup> Aux termes de l'article 61, § 5 de la loi municipale du 5 avril 1884, c'est le *Conseil municipal* qui « dresse chaque année une liste contenant un nombre double de celui des répartiteurs et des répartiteurs suppléants à nommer, et sur cette liste, le sous-préfet nomme les cinq répartiteurs titulaires et les cinq suppléants. »

2<sup>o</sup> Rien ne s'oppose à ce qu'un conseiller municipal soit choisi répartiteur.

3<sup>o</sup> Dans toutes les communes, sans distinction, il faut 10 répartiteurs, dont cinq titulaires et cinq suppléants.

4<sup>o</sup> Le maire n'a pas le droit de nommer son adjoint ; l'article 76 est formel : « Le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue. »

**BOURSE. — Cours du 2 février.**

3 0/0.....	81 72
3 0/0 amortissable (ancien).....	81 00
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	407 65
4 1/2 0/0 1883.....	409 40

**Dernier cours du 1<sup>er</sup> février.**

Actions Orléans.....	1,357 50
Actions Lyon.....	1,260 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	386 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	315 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	319 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	324 00

**LE MONDE ILLUSTRÉ**, Sommaire du numéro du 30 janvier 1886. — Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — « Trente ans de Paris », par Alphonse Daudet. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Nos gravures : Le prince don Carlos ; L'église Saint-Martin, à Marseille ; M<sup>lle</sup> Brandès ; M<sup>lle</sup> Jeanne Grenier ; L'exposition de M. Yon. — « La Clarinette en mi bemol » (nouvelle), par Edouard Montagne. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Echees. — Récréations de la famille. — Gravures : S. A. R. le duc de Bregance. — M. Albareda. — L'église Saint-Martin à Marseille. — « Trente ans de Paris. » — M<sup>lle</sup> Brandès. — M<sup>lle</sup> Jeanne Grenier. — Le traité de Madagascar. — Exposition de M. Yon. — Air national des Hovas. — Echees. — Rébus. — Bureaux 43, Quai Voltaire, à Paris.

**LE BON JOURNAL**, Sommaire du numéro du 41 janvier 1886. — Paul Loriet : Au Chateau. — H. Sérignan : Les Organes de Paris. — Hector Malot : Le Lieutenant Bonnet (suite). — Victor Cherbuliez : Le Comte Kostia (suite). — Jules Moineaux : Monographie de la police correctionnelle. — Jules Claretie : Le Train 17 (suite). — Xavier de Montépin : Jean Naubaron (suite). — Constant Guéroult : Les Dames de Chamblas (suite). — Bureaux rue Racine, 26, Paris.

**LE TOUR DU MONDE**, Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1308<sup>e</sup> livraison (30 janvier 1886). — La Perse, la Chaldée et la Susiane, par Mme Jane Dieulafoy, officier d'académie. — 1881-1882. — Texte et dessins inédits. — Douze gravures de Tofani, Barclay, Thiriat, M. Dieulafoy, Hildebrand, Taylor et Zier. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>o</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

**LA NATURE**, Sommaire du 30 janvier 1886. — L'Observatoire Lick sur le mont Hamilton (Californie). E. Philippi. — Le mercure en Serbie. — Nouvel appareil de microphotographie de M. Yvon. — Comètes attendues en 1886. — Les flamants. E. Oustalet. — Curiosités postales en Angleterre. J.-A. Berly. — Mégascope électrique et pile du Dr Boissieu du Rocher. G. Mareschal. — Voiture à vapeur de M. Bollée. G. T. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 25 janvier 1886. S. M. — Les anciennes corporations d'arts et métiers. A. R. — Supplément : Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 420, boulevard Saint-Germain, à Paris.

**LE MUSÉE DES FAMILLES**, paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 1<sup>er</sup> février 1886. — Les ombreuses, par Jean Barancy. Serbes et Bulgares, par G. Bernier. — La Chasse aux Lions, par Alfred Assolant. — Les bonnes âmes, conte, par Blanche-Henri Pelion. — Les Termite, par P. Contrastin. — Chronique, causerie de quinzaine. — Les serments célèbres, par Henri Augu. — La mission du Capitaine, par H. D. de Charliou. — Mémoires de Rostopchine. — Correspondance et

Concours, par Eugène Muller. — Illustrations par W. Biscoombe-Yardner, Dick de Lonlay, Frédéric Régamey, A.-L. Clément, A. Sandoz, Gaillard, etc. Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

La 47<sup>e</sup> série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C<sup>o</sup>.

L'auteur y continue son étude de la « Bavière ». Outre une carte du Haut-Palannat, quatre gravures ornent le texte : des vues de Ratisbonne, de Landshut, du château de Tramultz et de la cathédrale de Ratisbonne.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Samedi 6 février 1886.

**Lucie de Lamermoor**

Opéra en 4 actes de Donizetti.

**LES NOCES DE JEANNETTE**

Opéra-comique en un acte.

Étude de M<sup>e</sup> LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénelon, n<sup>o</sup> 7, successeur de M<sup>e</sup> Bousquet.

**EXTRAIT**

D'UN

**jugement de séparation de biens**

Suivant jugement contradictoire, rendu par le tribunal civil de Cahors, le premier février mil huit cent quatre-vingt-six, enregistré, la dame Antoinette Glandines, sans profession, épouse de Monsieur Jean-Pierre Lapouge, propriétaire, cultivateur, domiciliée à Latapie, commune de Cassagnes, a été séparée de biens d'avec ledit Lapouge, son mari.

Pour extrait certifié conforme. Cahors, le quatre février mil huit cent quatre-vingt-six.

Signé : LACOSSE.

L'emploi de la **PYRIDINE GRELOT**, pour le traitement de l'*Asthme*, *Catarrhe*, *Oppression*, *Étouffement*, est devenu général. Les médecins l'ont tous adopté comme le remède le plus actif, instantané et persistant. Nous engageons nos lecteurs à consulter leur médecin à ce sujet. Se vend dans toutes les pharmacies ; la boîte, 6 francs. Dépôt général : BILLAULT (ancienne maison Fontaine), 22, rue de la Sorbonne, Paris.

**J'ÉTOUFFAIS !...**

On écrit de Marseille, 10 mai 1885 :

En proie depuis cinq ans à de violentes attaques d'Asthme et à de fortes quintes de toux qui m'opprimaient presque toutes les nuits. Je pris, sur le conseil d'un ami, les **Pastilles BRACHAT**. Depuis ce jour le calme est revenu, les étouffements et les quintes de toux ont complètement disparu. Je vous autorise à publier ma lettre.

ROBERT, rue Pavillon, Marseille.

La Sève de Pin BRACHAT, sagement associée au *Lactucarium* et à la *Codéine*, est le dernier mot de la science, pour la guérison radicale, et en peu de jours, de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine.

Dr RÉCAMIER.

La boîte, 1 fr. 50 franco contre mandat ou contre 10 timbres-poste, adressés à M. BRACHAT, pharmacien, rue Leyeire, 61, Bordeaux. Demandez les **Pastilles BRACHAT** dans toutes les bonnes Pharmacies.

**Chose triste à constater !** — En France, sur quatre décès, il y en a un par suite de *maladie de poitrine*. Le quart des Français meurt donc de maladies des voies respiratoires. La médecine n'avait fait sous ce rapport aucun progrès depuis cent ans, excepté le nouveau traitement par les **Dragées Russes**, qui guérissent en peu de temps toutes les bronchites réputées incurables. — Nos lecteurs trouveront les **Dragées Russes** à 1 fr. 50 le flacon, dans toutes les pharmacies.

**DONNEZ DU FER à votre enfant, — disait un médecin consulté par une mère pour sa fille atteinte de pâles couleurs et d'anémie. — Mais quel Fer donner à mon enfant ? demanda la mère. — Le FER BRAVAIS, répondit le docteur, car c'est la préparation qui approche le plus de la forme sous laquelle le Fer est contenu dans le sang, et, par suite, ses effets sont supérieurs à ceux de tous les autres ferrugineux.**

Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

**Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR** est un sirop dépuratif et reconstituant, d'un saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an xii. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : *Dartres*, *Scrofules*, *Eczéma*, *Psoriasis*, *Herpès*, *Lichen*, *Impétigo*, *Gonorrhée*, *Rhumatisme*. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

**Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR à l'iodure de Potassium**, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : *Ulcers*, *Tumeurs*, *Gonorrhée*, *Eozostose*, ainsi que le *Lymphatisme*, la *Scrofulose* et la *Tuberculose*.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez **J. FERRÉ**, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

# PÉPINIÈRES SÉGUELA

Près du Pont Valentré, à Cahors.

(20 hectares en culture d'Arbres et Vignes Américaines).

## MISE EN VENTE DES RIPARIAS

Boutures 1<sup>er</sup> choix de 0<sup>m</sup>50 de long, 30 fr. le mille.

Les Riparias à gros bois et à larges feuilles (Tomenteux et grands Glabres) de mes Vignobles de Cahors et de Langle, près Caillac ont été primés par la Société agricole et industrielle du Lot en 1885. Cette récompense atteste suffisamment avec quelle vigueur de résistance ces plants se comportent dans nos terrains du Lot. La greffe qui effraye tant de propriétaires y réussit très bien, même faite par des personnes inexpérimentées, lorsqu'elle est pratiquée dans de certaines conditions, que je me fais un plaisir de communiquer. Je me charge d'ailleurs du greffage des plants sur place, à l'entreprise et payable après la reprise, moyennant 0 fr. 05 par greffe réussie.

Nota. — Mon Etablissement autrefois en face l'Hospice est situé même rue, près le Pont Valentré.

## DROGUERIE INDUSTRIELLE A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

Produits chimiques pour les Sciences, les Arts et l'Industrie

Articles de Teinture et Peinture. — Couleurs en poudre et broyées, Vernis Français et Anglais.

Brosseries et Pinceaux. — Balais d'appartements, Brosses à parquets, Brosses chiendent, Brosses à harnais, Pinceaux ronds et plats liés ficelle et virole cuivre, Brosses à rechampir.

Eponges toute provenance

Ustensiles de Laboratoire, de Chimie et Physique. — Ballons, Cornues, Tubes verre toute forme, Flacons de Woolf à 2 et 3 tubulures, Fourneaux en grès à Bassines, Fourneaux à Reverbère, Entonneurs verre, Eprouvettes, Verres à expériences, Lampes à alcool.

Articles Orthopédiques. — Bandages, Ceintures ventrières et hypogastriques, Suspensoirs, Bas à varices, Sondes et Bougies, Canules droites et courbes en gomme noire et rouge, Irrigateurs, Clysopompes, Injecteurs, Biberons tous système, Pulvérisateurs, Vaporisateurs.

Appareils à Eaux Gazeuses. — Lhote, Briet, Fevre. — Réparations.

Verres à Vitres ordinaires, demi-doubles, doubles

### M

Me trouvant en relation directe avec les Chimistes des maisons de fabrication de produits chimiques de Paris, je me charge de faire faire à des prix modérés toutes les analyses que l'on voudra bien me confier, telles que des Engrais, des Métaux, des Minerais, des Vins, des Liqueurs, des Sirops, des Chocolats, des Farines, des Tissus, Suifs, Graisses, Huiles, Savons, Potasses, Soudes, Résines, Terres arables, etc., etc.

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES  
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

# MAISON DES 100,000 PALETOTS ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN  
avec les

## BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

## AVIS

M. SALINIÉ, ancien maître d'hôtel, 7, rue St-Maurice, Cahors, à l'honneur de prévenir le public, qu'il vient d'avoir la représentation d'un des plus grands domaines de l'Hérault, pour les **Plants Américains** de toutes les variétés et choix, qu'il pourra fournir promptement à des prix très avantageux et garantir les espèces.

## PLANTS AMÉRICAINS

SORTANT DES PROPRIÉTÉS

J. COMBETTE,  
DE FRONTIGNAN

le mille.  
Jacquez fructifères racinés, à 90 fr.  
Jacquez fructifères en bout., à 20 fr.  
Riparias Fabre, tomenteux :  
— Géant en racinés, à 80 fr.  
Riparias en boutures, à ..... 20 fr.

Ces PLANTS sont garantis sur facture.

S'adresser à M. CAYREL, représentant à CAHORS, rue Fénélon, n° 12.

## ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des Liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

## Plus Intermédiaires

Plusieurs groupes de Fabricants de Draps, de Velours et Fouritures servant à la Confection des Vêtements pour Hommes, ayant résolu de vendre directement au public, ont décidé d'envoyer **gratis** les Echantillons de leur Fabrication à toutes les personnes qui en feront la demande. De ce rapport direct entre le Fabricant et le Consommateur résulte une sérieuse économie, conséquence inévitable de la suppression des intermédiaires onéreux qui augmentent d'une façon considérable le prix de vente. Les demandes d'Echantillons doivent être adressées au seul représentant autorisé :  
M. BEAUTIER, 10<sup>me</sup>, r. de Brosse, PARIS

## GUÉRISON CERTAINE et RADICALE de toutes les Affections de la Peau



DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (1, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.)) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

## ÉTITER LES CONTREFAÇONS CHOCOLAT-MENIER EXIGER LE VÉRITABLE NOM

## A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Etablissement des bains y annexé. Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

## AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant, Layrou.

**GRANDE ENCYCLOPÉDIE**

INVENTAIRE RAISONNÉ  
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la fin du XIX<sup>e</sup> Siècle

SOUS LA DIRECTION DE  
MM. Barthelot, sénateur, membre de l'Institut; H. Derembourg, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; Glasson, membre de l'Institut; Dr L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, et M. de Saurat, directeur de l'École nationale des beaux-arts; A. Traube, ingénieur des Constructions navales; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

**Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande**

La **GRANDE ENCYCLOPÉDIE** formera environ 25 volumes gr. in-8° jésus de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires. Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison <b>1 franc</b>	Chaque volume broché <b>25 francs</b>
------------------------------------	--

A. LÉVY & C<sup>ie</sup>  
Éditeurs

PARIS  
13, Rue Lafayette

**LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES**  
Sont complètement guéris par la  
**OUATE ANTI-RHUMATISMALE DU D<sup>r</sup> PATTISON**  
Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.  
En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez L. ESCROUZAILLES, pharmacien, (pharmacie centrale) à Cahors.

**SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS**  
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

**LA VELOUTINE**  
EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

**LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSES**  
Ayant obtenu la Grande  
**MÉDAILLE D'OR**  
à L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOSTE**  
Membre de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants  
**PÉRIGUEUX**

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer  
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Spérin forment essentiellement la base.  
Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTRUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

**COSTUMES D'ENFANTS**  
**LUCETTE BATAILLE**  
TAILLEUSE  
CAHORS, rue du Lycée, n° 21 — Au 1<sup>er</sup> étage  
**PRIX MODÉRÉS**

EXPOSITION CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**  
Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.